



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	29	17	3

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 21 octobre 2011

**OBJET : 02-1 - POINT ACCUEIL  
ECOUTE JEUNES - SUBVENTION  
DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS  
FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES -  
ACCEPTATION**

Le vendredi 21 octobre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 14/10/2011, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre GONZALEZ, Premier Adjoint.

#### Présents :

M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Eric PAUGET, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Carine CURTET, M. Matthieu GILLI, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET  
Mme Simone TORRES FORET DODELIN à M. Yves DAHAN  
M. Francis PERUGINI à M. Serge AMAR  
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrick DULBECCO  
Mme Suzanne TROTOBAS à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Yvette MEUNIER à M. Henri CHIALVA  
Mme Jacqueline DOR à Mme Françoise THOMEL  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
M. Jacques BAYLE à M. Alain CHAUSSARD  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Cléa PUGNAIRE  
Mme Khéra BADAOUÏ à Mme Anne-Marie DUMONT  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI  
M. Bernard MONIER à Mme Carine CURTET  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE  
M. Gérard PIEL à Mlle Cécile DUMAS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Jean LEONETTI, M. Jacques BARBERIS, Mme Martine SAVALLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**2207/11**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 27/10/11  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 03 NOV. 2011

Pour le Maire,



Par délégation du Maire,

Ministre chargé des Affaires européennes,  
L'attaché principal,

Anthony CLAVERIE

02-1 - POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES - SUBVENTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES - ACCEPTATION

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE  
COMMISSION FINANCES

La Commune dispose d'un Point Accueil Ecoute Jeunes (P.A.E.J.) créé en juin 1998, désormais soumis à la circulaire D.G.S./ D.G.A.S. n°2002/145 du 12 mars 2002 relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes.

Le P.A.E.J. a pour objectif de promouvoir une écoute, un soutien, un accompagnement d'aide psychologique et de médiation auprès des jeunes et des parents.

Cette structure non médicalisée est identifiée comme un lieu neutre situé dans les locaux de la Direction Jeunesse Loisirs. L'accueil proposé est gratuit et anonyme.

Sa mission s'effectue par un travail de proximité en relais et en lien avec les partenaires médico-sociaux locaux. Ses interventions consistent en des entretiens individuels et collectifs.

L'aide, proposée plus particulièrement à l'attention des parents, consiste à favoriser les échanges et à mettre à leur disposition un soutien psychologique, des conseils pour réhabiliter leur rôle éducatif et renforcer leurs compétences parentales.

A titre d'information, le bilan d'activités 2010 fait état de plus de 600 entretiens individuels effectués dont 180 à destination des parents (134 mères et 46 pères). Des rencontres sont par ailleurs effectuées de façon collective.

Au titre de l'année 2011, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes a décidé d'attribuer à la Ville une subvention de 1000,00 € pour l'action parentalité menée par le P.A.E.J.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

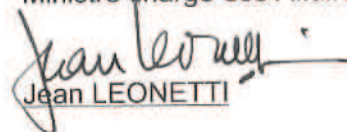
A l'unanimité

- **ACCEPTÉ** la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'action de soutien à la fonction parentale menée par le Point d'Accueil Ecoute Jeunes.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire d'Antibes,  
Ministre chargé des Affaires européennes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** DCM N.02-1 - POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES - SUBVENTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES - MARITIMES - ACCEPTATION -

**Date de transmission de l'acte :** 03/11/2011

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/11/2011

**Numéro de l'acte :** DCM2207-11 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20111021-DCM2207-11-DE

**Date de décision :** 21/10/2011

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions